



À Sainte-Marie, le 07 juin 2022

NOTE À L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CM2

OBJET : inscriptions en 6^{ème}

Nous vous invitons à vous présenter au Collège pour remplir les formalités d'inscription en 6^{ème} de votre enfant le :

Lundi 04/07/2022 De 7h30 à 12h30 École F. LORNE	Mardi 05/07/2022 De 7h30 à 12h30 Écoles F. GROSZY et Y. HILARUS Autres écoles
---	--

Les formalités d'inscription doivent être **OBLIGATOIREMENT** remplies par l'un des deux parents ou autre responsable légal du futur collégien qui aura à signer les documents administratifs.

Aucune inscription ne sera prise en présence d'une tierce personne.

Pièces à fournir :

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Le collège ne fait pas de photocopies.

- 4 Photos d'identité récentes (sans piercing, tenue correcte pour les filles, pas de bretelles, pas de maquillage) ;
 - La photocopie de l'acte de naissance de l'élève ;
 - La photocopie intégrale du livret de famille (toutes les pages) ;
 - La photocopie du justificatif d'adresse récent (moins de 3 mois) du responsable légal de l'élève ;
 - La photocopie des certificats de vaccination (carnet de santé) ;
 - L'attestation d'assurance scolaire **OBLIGATOIRE** pour l'année scolaire 2022-2023 (permet aux élèves de participer à toutes les sorties pédagogiques organisées) ;
- Pour le dossier de bourse :**
- Une adresse mail valide obligatoire (la demande se fait par internet) :
 - 1 RIB complet ou nom du représentant légal de l'élève ;
- Pour la cantine :**
- Un acompte de 50€ (qui sera déduit du montant de la cantine du premier trimestre)

INSCRIPTION FACULTATIVE AUX ASSOCIATIONS :

· **Adhésion au FSE (Foyer socio-éducatif) :** 5 euros
C'est l'association qui met en place des activités éducatives et citoyennes avec et pour les élèves. L'adhésion annuelle est recommandée.

· **Adhésion à l'UNSS :** 22 euros (peut se faire en 2 fois)
L'association sportive est conseillée aux élèves qui souhaitent pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi (TENNIS DE TABLE OU SURF OU VOLLEY-BALL).

TENUE VESTIMENTAIRE :

Pour les filles : un jean bleu foncé classique (pas de jean taille haute, taille basse, moulant, leggings, jeggings, décoloré, délavé, déchiré, retroussé, à bretelles), un polo bleu turquoise avec le logo du collège.

Pour les garçons : un jean bleu foncé classique avec ceinture, ajusté à la taille, un polo bleu turquoise avec le logo du collège.

Pour les garçons et les filles : des chaussures qui maintiennent le pied, conformes à la sécurité sont obligatoires (pas de sandales « type Havaianas, Shoela », ni d'entre doigts).

Tenue de sport : tenue décente obligatoire - un short bleu marine ou noir - un t-shirt jaune avec le logo d'EPS, - des chaussures de sport appropriées.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Le collège ne fait pas de photocopies.

La Principale
Mirielle VENTURA



TSVP

